



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Francophonie

Question écrite n° 51163

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme le secrétaire d'Etat chargé de la francophonie sur la fermeture qui semblerait imminente du centre culturel français installé précisément dans la maison Rimbaud à Aden au Yémen. Cette fermeture serait tout à fait préjudiciable alors que le centenaire de la disparition du grand poète a été légitimement commémoré il y a quelques années à peine en France, mais aussi dans le monde entier. Préserver, animer ce lieu où l'homme aux semelles de vent, dans sa quête de la liberté, s'était fixé un temps, est la moindre des choses que nous devons à ce grand poète et à tous ceux qui doivent pouvoir rencontrer, dans les meilleures conditions, une œuvre qui, avec cette grande ambition, qui demeure si moderne, de changer la vie, a tant apporté à la poésie et au monde. Fermer le centre culturel français d'Aden et par là même se priver d'un outil de coopération avec un pays et toute une région du monde appelés à se développer, serait une erreur dramatique alors qu'est affirmé légitimement l'enjeu de la francophonie, l'enjeu de voir la culture française continuer à concourir par sa vitalité à cette polyphonie de la culture des peuples, à faire vivre ces œuvres et cela plus encore aujourd'hui, alors que certains n'hésitent pas à les considérer comme de simples produits culturels, comme des vecteurs de domination économique si ce n'est politique. Il lui demande, en conséquence, les dispositions qu'elle compte prendre afin que soit assurée la pérennité du centre culturel français installé dans la maison Rimbaud à Aden.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51163

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : francophonie

Ministère attributaire : francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 2000